TSX : IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PROJET CÔTÉ GOLD D'IAMGOLD : UNE EXCELLENTE OPTION DE CROISSANCE FUTURE
ÉVALUATION ÉCONOMIQUE PRÉLIMINAIRE POSITIVE ET APPROBATION GOUVERNEMENTALE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 26 janvier 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire (« EEP ») de son projet Côté Gold (le « Projet »), dans le nord de l'Ontario. La Société a aussi reçu l'approbation de son évaluation environnementale provinciale par le ministère ontarien de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique le 25 janvier 2017, suivant la décision favorable émise par le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique concernant l'évaluation environnementale fédérale en avril 2016. Grâce aux décisions favorables concernant les évaluations environnementales fédérale et provinciale reçues pour le Projet, la Société est en mesure d'entamer les démarches de demande de permis pour appuyer le développement après la réalisation de l'étude de préfaisabilité.

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a déclaré : « Le projet Côté Gold nous fournit une excellente option de croissance future. Depuis l'acquisition de Côté Gold par IAMGOLD, il y a plusieurs années, nous avons travaillé à réduire les risques liés au projet et nous avons multiplié par neuf la quantité de ressources indiquées, atteignant maintenant huit millions d'onces, et les ressources présumées s'élèvent à un million d'onces grâce à notre programme de forage. Les résultats positifs de l'EEP démontrent que Côté Gold a le potentiel de devenir une mine à faible coût ayant une durée de vie de 21 ans et générant un rendement intéressant. L'étude de préfaisabilité est en cours pour valider le concept de mise en valeur établi dans l'EEP. »

« Côté Gold est l'un des plus grands gisements aurifères non développés du Canada, a ajouté M. Letwin. Ainsi, les décisions favorables obtenues à l'issue des évaluations environnementales fédérale et provinciale du Projet représentent une étape réglementaire importante qui confirme que nous pouvons construire et exploiter une mine durable alignée sur notre vision Zéro Incident. Je tiens à remercier les nombreux individus et organisations de leur participation à ces évaluations environnementales. En tenant compte des incidences environnementales et sociales dans les premières étapes du processus minier, nous avons été en mesure de concevoir une planification minière qui sera avantageuse pour les actionnaires et les collectivités autochtones, ainsi que pour les autres parties prenantes. Nous continuerons d'ailleurs de les consulter à mesure que le projet progresse et de rechercher de nouvelles occasions d'amélioration en tant qu'exploitant minier responsable. »

L'EEP a été réalisé conjointement par IAMGOLD et Amec Foster Wheeler, à partir d'apports d'études techniques effectuées par d'autres consultants. L'EEP représente une étude conceptuelle sur la viabilité potentielle des ressources minérales définies jusqu'à maintenant dans le Projet, pour laquelle l'exactitude des estimations des coûts est de -30 %/+50 %. Le but de l'EEP était d'évaluer les différentes solutions potentielles de développement en fonction des meilleurs terrains à la suite de l'acquisition de participations et de concessions additionnelles, et de réduire les exigences énergétiques du Projet tout en réduisant au minimum les besoins en développement d'infrastructure. L'EEP a aussi établi les travaux supplémentaires nécessaires pour étayer une étude de préfaisabilité, qui devrait être terminée d'ici la fin du deuxième trimestre de 2017.

D'après l'EEP, le Projet serait économiquement viable et, à un prix de l'or de 1 200 $ par once, générerait un taux de rendement interne après impôt estimé à 12,9 %. Le Projet compterait une durée de vie de 21 ans et produirait en moyenne 302 000 onces d'or par an à des coûts décaissés totaux moyens de 564 $/oz et des coûts de maintien tout inclus (CMTI) de 686 $/oz.

Un rapport technique résumant l'EEP sera déposé auprès de SEDAR dans les 45 jours suivant la date du présent communiqué de presse.

FAITS SAILLANTS DE L'EEP

Aspects économiques et paramètres clés du projet		
Capacité d'extraction	Années 1 à 3	60 Mtpa
	Années 4 à 14	50 Mtpa
	Années 15 à 18	15 Mtpa
Capacité d'usinage		29 000 t/j
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM*		302 000 oz
Taux de récupération ciblé		91,9 %
Durée de vie de la mine (DVM)		21 années
Coûts décaissés totaux moyens sur la DVM		564 $/oz
CMTI moyens sur la DVM		686 $/oz
Teneur moyenne		0,97 g Au/t
Ratio de découverture moyen sur la DVM		2,66
Coûts d'investissement estimés (millions)		
Capital initial		1 031 $
Capital de maintien		440 $
Coûts de fermeture		40 $
Hypothèse du prix de l'or utilisée dans l'analyse financière		1 200 $/oz
VAN avant impôt (6 %) (millions)		851 $
TRI avant impôt		15,4 %
VAN net d'impôt (6 %) (millions)		543 $
TRI net d'impôt		12,9 %
Période de récupération		5,2 années

Taux de change utilisé pour les montants en dollars américains : 1,00 $ CA = 0,74 $ US

Les résultats de l'EEP sont préliminaires de par leur nature et comprennent des ressources minérales présumées qui sont considérées comme étant trop spéculatives d'un point de vue géologique pour que des considérations économiques leur soient appliquées qui leur permettraient d'être classées dans les réserves minérales, et il n'y a pas de certitude que l'EEP se matérialisera. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et n'ont pas de viabilité économique démontrée.

BASE DES RESSOURCES MINÉRALES POUR L'EEP

Les ressources minérales utilisées dans l'étude sont celles communiquées dans la déclaration des ressources et réserves minérales actuelles de la Société (communiqué de presse du 17 février 2016) et sont résumées ci-dessous.

Estimation des ressources minérales – 31 décembre 2015				
Classification	**Teneur de coupure (g Au/t)**	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**
Indiquées	0,30	289 183	0,90	8 354
Présumées	0,30	66 894	0,55	1 174

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM pour la classification des ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont présentées à une teneur de coupure de 0,30 g Au/t.
3. Les analyses à teneur élevée sont écrêtées entre 15 g Au/t et 60 g Au/t selon le sous-domaine.
4. Une densité apparente de 2,72 t/m^3 a été utilisée pour toutes les roches.
5. L'estimation des ressources minérales est contenue dans une enveloppe de fosse définie à l'aide du logiciel Whittle. Elle est basée sur un prix de l'or de 1 500 $ par once et une récupération métallurgique de 93,5 %.
6. Les ressources minérales sont présentées sur une base à 100 %. IAMGOLD détient 92,5 % du projet Côté Gold.
7. Raphaël Dutaut, M.Sc., géo est la personne qualifiée de cette estimation.

RESSOURCES MINÉRALES INCLUSES DANS LE PLAN MINIER DE L'EEP

Les tonnes, les teneurs et la classification des ressources minérales dans le plan minier de l'EEP sont résumées ci-dessous. Une quantité relativement petite (15,3 %) des tonnes prévues dans le plan minier représente des ressources présumées.

Classification	Tonnes (milliers)	Teneur (g Au/t)
Indiquées	187 237	1,03
Présumées	33 887	0,61

Notes :

1. Le plan minier est contenu dans une enveloppe de fosse qui se base sur un prix de l'or de 1 200 $ par once et une récupération métallurgique de 91,9 %.
2. Le plan minier utilise une teneur de coupure variable.
3. Basé sur des pertes liées à l'exploitation de 1 % et une dilution des stériles de 5 % à 0 g Au/t

EXTRACTION ET TRAITEMENT

L'étude de l'EEP prévoit une exploitation minière à ciel ouvert conventionnelle selon la méthode de pelles mécaniques et de camions, utilisant un circuit de traitement comprenant un concasseur primaire, un concasseur secondaire, un concassage tertiaire utilisant un broyeur à rouleaux à haute pression (*HPGR*), un broyeur à boulets, une concentration gravimétrique et une lixiviation au cyanure, suivis d'une récupération de l'or utilisant le charbon en pulpe, la désorption et l'électrolyse. Le circuit de concassage-broyage utilisé est plus écoénergétique qu'un broyeur semi-autogène standard ou un circuit de préconcassage. L'installation d'un épaississeur à résidus est envisagée, et le site minier serait alimenté par une ligne de raccordement de 44 km de la sous-station Shining Tree de Hydro One. Les paramètres principaux servant de base à l'EEP ainsi que les autres conditions et hypothèses sont présentés ci-dessous :

Paramètre	Valeur
Capacité d'extraction maximale	60 Mtpa
Capacité d'empilement	30 Mt
Taux de traitement	29 kt par jour / 10,6 Mtpa
Récupération métallurgique	91,90 %

L'extraction dans la fosse comprend 40 Mt extraites durant la période de préproduction d'un an, suivie de 19 ans de production minière. La récupération des empilements prolonge la durée de vie de la mine jusqu'à 22 ans. Pendant la durée de vie de la mine, 65 Mt de matière remanutentionnée serviront à alimenter l'usine. La teneur moyenne prévue est de 0,97 g Au/t et le ratio de découverture pendant la durée de vie de la mine est de 2,66:1.

Coûts de production unitaires

Pendant la durée de vie de la mine, les coûts décaissés totaux sont estimés à 564 $/oz d'or et les coûts de maintien tout inclus, à 686 $/oz d'or.

Coûts d'investissement

Les coûts d'investissement initiaux sont estimés à 1 031 millions $, les coûts d'investissement de maintien pour la DVM sont estimés à 440 millions $ et les coûts de fermeture sont estimés à 40 millions $; ces coûts sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les coûts prévoient la location de la flotte de production minière et d'autres importantes composantes d'équipement.

Sommaire des coûts d'investissement estimés	
Investissement initial	M$
Équipement minier	35
Électricité et communications	91
Infrastructure	60
Usine de traitement	345
Gestion des résidus et des eaux	25
Coûts indirects	219
Imprévus (25 %)	175
Préproduction minière	81
	1 031
Investissement de maintien	
Exploitation minière	122
Gestion des résidus et des eaux	125
Location-acquisition	193
	440
Coûts de fermeture	**40**

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation moyens par tonne traitée étaient comme suit :

Coûts d'exploitation moyens ($/tonne usinée)	
Extraction	8,62
Traitement	6,20
Frais généraux et administratifs	1,34
Total	**16,16**

Travaux futurs

L'EEP recommande la réalisation d'une étude de préfaisabilité plus approfondie pour valider les détails des éléments du concept de mise en valeur établi dans l'EEP, qui comprendrait du forage supplémentaire, des études d'ingénierie et des études environnementales, y compris des analyses hydrologiques, hydrogéologiques et géotechniques. Comme annoncé précédemment, une étude de faisabilité était en cours selon un scénario de développement initial, qui devra maintenant attendre les résultats de l'étude de préfaisabilité et la sélection du scénario de développement avant d'effectuer d'autres études. L'étude de préfaisabilité recommandée est en cours et devrait être terminée d'ici la fin du deuxième trimestre de 2017. De plus, la Société continue d'effectuer des activités d'exploration sur sa propriété de plus de 500 kilomètres carrés entourant le gisement de Côté Gold, dans le but de développer et d'évaluer des cibles qui pourraient contribuer à maximiser sa flexibilité à l'égard des décisions de développement futures.

Personnes qualifiées

L'EEP 2016 de Côté Gold a été préparée par Amec Foster Wheeler et comprend les travaux réalisés par des personnes qualifiées (pour les besoins de la Norme canadienne 43-101) d'IAMGOLD. Les personnes qualifiées d'Amec Foster Wheeler sont indépendantes d'IAMGOLD et ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. L'affiliation et les secteurs de responsabilité de chaque personne qualifiée prenant part à la préparation de l'EEP 2016 de Côté Gold, sur laquelle le rapport technique sera basé, sont :

Personnes qualifiées d'Amec Foster Wheeler

- B. Wang, Ph.D., ing., conception de réalignements de cours d'eau de surface, parc à résidus, zones de roches de mine et bassins de collecte des infiltrations
- L. Elgert, ing., conception minière, coûts d'investissement et d'exploitation
- I. A. Lipiec, ing., conception des processus, coûts d'investissement et d'exploitation
- S. Allard, ing., analyse économique

Personnes qualifiées d'IAMGOLD

- A. Smith, géo., exploration
- M.-F. Bugnon, géo., description de la propriété, emplacement, accessibilité, climat, infrastructure, physiographie et histoire
- V. Blanchet, ing., contexte géologique, minéralisation, forage et échantillonnage
- R. Dutaut, géo., validation des données et estimation des ressources

Les autres informations scientifiques et techniques dans ce communiqué de presse ont été revues et approuvées par Geoffrey Chinn, géo., IAMGOLD, gestionnaire de projets, une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101. M. Chinn a validé les données techniques présentées dans ce communiqué de presse.

Vérification des données

Les techniciens et les géologues au site suivent un protocole de préparation des échantillons pour assurer un contrôle de la qualité avant d'envoyer les échantillons au laboratoire d'analyses. La plupart des trous de forage sont échantillonnés à des intervalles d'un mètre et représentent la moitié de la carotte de sondage. Le géologue étiquette les intervalles d'échantillonnage. Il consigne tous les intervalles d'échantillonnage dans un registre d'échantillons et leur attribue chacun un numéro unique. Le numéro du trou de forage et l'intervalle d'échantillonnage sont inscrits sur une des étiquettes et consignés dans les registres. Une étiquette est placée dans le sac en plastique contenant l'échantillon et une seconde étiquette est agrafée dans la boîte à carottes sous la demi-carotte s'y rattachant. Durant cette procédure, l'endroit où sont insérés les échantillons standards et les échantillons de contrôle dans la séquence d'échantillonnage est noté. Les géotechniciens scient la carotte en suivant la ligne d'orientation tracée par le géologue. Toute la longueur du trou de forage est échantillonnée. Les dykes de diabase se trouvant dans la séquence ne sont pas échantillonnés, sauf pour deux épontes d'un mètre provenant des contacts supérieur et inférieur du dyke. La moitié restante de la carotte est entreposée sur des supports ou des palettes à la carothèque située au site.

Pour les besoins d'AQ/CQ, IAMGOLD ajoute des échantillons de contrôle tous les douze intervalles d'échantillonnage. Les échantillons de contrôle consistent en des matériaux de référence certifiés ou des blancs. L'ajout d'échantillons de contrôle par IAMGOLD constitue une procédure standard. Tous les dix échantillons, le laboratoire principal envoie la pulpe d'un échantillon à un laboratoire secondaire pour effectuer une analyse de vérification. Entre 2012 et 2014, les analyses de vérification étaient réalisées par ActLabs, à Ancaster (Ontario). Durant la campagne de forage de 2015, des analyses de vérification sur les pulpes ont été réalisées par ALS Mineral, à Val-d'Or (Québec). Tous les échantillons ont été analysés par pyroanalyse et absorption atomique (méthode FA-AA). Pour les échantillons dont la valeur se situait entre 2 g Au/t et 5 g Au/t, une autre pulpe a été soumise à une pyroanalyse comprenant un fini gravimétrique. Les échantillons dont la valeur était supérieure à 5 g Au/t ont été réanalysés par pyroanalyse métallique par tamisage métallique.

M. Vincent Blanchet, ing., a participé aux campagnes de forage du projet Côté Gold en 2014 et en 2015, a visité le site pour la dernière fois le 19 juillet 2015 et a pris les mesures suivantes pour vérifier l'information utilisée dans sa partie de l'étude :

- Il a vérifié les diagraphies des trous de forage et les procédures d'échantillonnage ;
- Il a vérifié et fait un rapport sur les procédures d'AQ/CQ et les résultats.

Selon l'avis de la personne qualifiée, la préparation des échantillons, la sécurité et les procédures analytiques sont adéquates pour étayer l'estimation des ressources minérales du gisement de Côté Gold.

M. Raphaël Dutaut, géo., a visité la propriété Côté Gold plusieurs fois depuis 2013 ; sa plus récente visite était en avril 2015 afin d'inspecter la vérification des données pour l'estimation des ressources minérales, et il a pris les mesures suivantes pour vérifier l'information utilisée dans sa partie de l'étude :

- Il a vérifié les informations d'exploration, les positions des collets de chaque trou (à l'aide de vérifications ponctuelles par GPS), les diagraphies et les procédures d'échantillonnage. Les registres de carottes de sondage, la cartographie des affleurements et l'interprétation géologique ont également été revus durant les visites au site ;
- Il a sélectionné au hasard des échantillons des trous de forage de la base de données d'analyse et les a comparés aux certificats d'analyses originaux, représentant environ 5 % de la base de données. De plus, la personne qualifiée a aussi effectué une vérification des valeurs extrêmes anormales, des numéros d'intervalles ou d'échantillons manquants, des longueurs d'intervalles et des teneurs nulles. Des vérifications visuelles des traces des trous de forage ont été réalisées pour déceler des déviations anormales.

Selon l'avis de la personne qualifiée, les procédures d'échantillonnage et les entrées de données ont été réalisées conformément aux normes de l'industrie. Selon l'avis de la personne qualifiée, la base de données est adéquate pour étayer une estimation des ressources minérales du gisement de Côté Gold.

Dr B. Wang, ing., a visité le site du projet Côté Gold les 18 et 19 mai 2016 et a inspecté les zones suivantes :

- Les limites du bail minéral de la propriété ;
- Les caractéristiques topographiques et géographiques, c.-à-d. les lacs, les rivières et les zones protégées ;
- Les excavations minières précédentes, certains emplacements d'affleurements, la profondeur du mort-terrain ;
- Les sites de forage d'exploration et les carottes de forage représentatives, le potentiel d'exhaure de roches acides ;
- Les emplacements proposés pour la fosse à ciel ouvert, les haldes à stériles, les empilements de minerai pour l'usine, le stockage de sols/muskeg, le parc à résidus, l'accès à la propriété, les installations minières, les couloirs de passage des services publics et les structures de gestion de l'eau.

M. L. Elgert, ing., a revu les critères de conception minière, les modèles de coûts d'investissement et d'exploitation ainsi l'optimisation de l'échéancier de la fosse et de la production dans le cadre de sa vérification des données.

M. I. Lipiec, ing., a pris les mesures suivantes pour vérifier les informations métallurgiques et du traitement minéral dans le cadre de sa partie de l'étude :

- Il a vérifié la sélection des échantillons fournis pour les essais métallurgiques ;
- Il a vérifié les procédures d'essais métallurgiques utilisées pour les essais de comminution et de cyanuration ;
- Il a vérifié les résultats des essais pour s'assurer de leur uniformité et de leur interprétation.

Énoncés prospectifs

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole. Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la *U.S. Securities and Exchange Commission* (SEC). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes régissant le commerce des valeurs mobilières et au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

(i) la quantité estimée et la teneur des ressources minérales;

(ii) l'évaluation économique préliminaire représentant une option viable de développement du projet;

(iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement;

(iv) la quantité de la production future, l'or produit et le métal récupéré;

(v) les prévisions des coûts d'exploitation, des coûts totaux prévus, le flux de trésorerie net, la valeur actualisée nette et le rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper » « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », ou que certaines actions, événements ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être pris, survenir ou être atteints, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable), n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

(i) la présence et la continuité des métaux au projet Côté Gold à des teneurs estimées;

(ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons, y compris la quantité et la qualité de l'eau à dévier ou à traiter pendant les activités minières;

(iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie;

(iv) la disponibilité du personnel et de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conforme aux calendriers de livraison prévus;

(v) les taux de change;

(vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés;

(vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique;

(viii) les taux d'impôts et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée;

(ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés;

(x) les pertes liées à l'exploitation et la dilution anticipées;

(xi) le rendement métallurgique;

(xii) les exigences raisonnables en matière d'imprévus;

(xiii) la réalisation des activités proposées;

(xiv) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables;

(xv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement. La Société anticipe que les coûts demeureront stables sur la période en question.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans le matériau identifié en tant que ressources minérales par rapport aux prévisions; les variations des taux de récupération et d'extraction; les caractéristiques géotechniques différentes de la roche à extraire ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite que celle prévue; la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière différente de celle prévue pendant ou après la fermeture ou un débit d'eau différent; l'évolution des marchés mondiaux des métaux; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus; les changements dans les plans de développement ou plan minier en raison de changements logistiques, techniques ou autres; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure de la mise au point des plans; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires; les retards dans les négociations avec les parties prenantes; les changements dans la réglementation s'appliquant au développement, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités; les risques d'exploitation et d'infrastructure et les autres risques divulgués dans la notice annuelle déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre et dans la formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la *United States Securities and Exchange Commission* sur EDGAR (disponible sur https://www.sec.gov/edgar/searchedgar/companysearch.html). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Les personnes et les investisseurs qui se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard d'IAMGOLD doivent bien tenir compte de ces facteurs, incertitudes et éventualités. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.